

#### **Qui peut rentrer dans ce dispositif d'aides ?**

- Les structures fédérales :
  - Les Comités Régionaux (CR),
  - Les Associations Interdépartementales,
  - Les Groupements Nationaux,
  - Les Unions Départementales affiliées (UD),
  - Les Associations affiliées (ADSB).
- Une structure ayant bénéficié d'une aide en année N ne pourra postuler qu'en année N+2.

#### **Quels sont les projets aidés ?**

- Des opérations innovantes,
- Des investissements :
  - Servant à la promotion du don,
  - Servant à la conquête de nouveaux donateurs ou bénévoles,
  - Servant à la défense de l'éthique,
  - Servant à la notoriété de la FFDSB et de ses structures.

#### **Comment en faire la demande ?**

- Présentation et élaboration d'un dossier avec :
  - L'argumentaire précisant l'objectif et l'intérêt par rapport aux enjeux fédéraux ou locaux,
  - Un budget identifiant l'ensemble des aides sollicitées (FFDSB, structures ou locale) et un planning de réalisation prévisionnel,
  - Des devis,
  - Le compte rendu financier et le compte rendu d'activité de l'année N-1,
  - Suivant la structure et quand le projet le permet, l'engagement de la mise à disposition ou non aux autres structures.
- Présentation en visioconférence à l'instance qui doit étudier la demande (voir ci-dessous).
- La FFDSB peut apporter son soutien pour l'élaboration du dossier.

#### **Qui décide quel dossier doit être aidé ?**

- Le comité d'étude du dossier de demande d'aide :
  - C'est un comité de sélection spécialement nommé, issu du CA et présidé par un membre de la COFIN, avec information au CA.
  - Ce comité est chargé de donner les raisons de l'acceptation ou du refus.
  - Il est également chargé d'informer l'ensemble des structures lors de l'AG de la Fédération.

#### **• IMPORTANT : aucun dossier de demande d'aide ne sera pris en compte :**

- Pour un Comité Régional, si une UD de ce comité n'est pas à jour des cotisations de l'année N-1,
- Pour une UD, si elle n'est pas à jour des cotisations de l'année N-1,
- Pour une ADSB, si elle est affiliée à une UD qui n'est pas à jour des cotisations de l'année N-1.

- Pour obtenir l'aide de la FFDSB, il faut que la structure immédiatement au-dessus de celle qui présente le dossier ait donné son accord et se soit engagée à soutenir et à aider financièrement le projet dans la limite des moyens de cette même structure. La redistribution de la subvention EFS fait partie de ce soutien.

#### **Quel est le montant de l'aide ?**

- Un pourcentage du montant total du projet, avec un maximum de 50 % du solde à financer,
- Dans la limite de l'enveloppe globale votée par le CA lors de la validation du budget de l'année N+1.

#### **Comment et quand toucher l'aide accordée ?**

- Le projet devra être réalisé (dans la mesure du possible) dans l'exercice de la présentation du projet.
- L'aide sera versée sur présentation des commandes engagées.
- Une présentation du bilan définitif de l'opération est obligatoire avec :
  - Précision de l'impact et des résultats obtenus par rapport à l'argumentaire initial,
  - La ou les factures acquittées,
  - Eventuellement des photos, des coupures de presse, pour une communication fédérale.

Aucune aide ne pourra plus être sollicitée au niveau de la structure si le bilan final n'est pas remis.

# DEMANDE D'AIDE DES STRUCTURES FEDERALES POUR L'ANNEE 2024

## Présentation de votre association

Dénomination	Amicale, Association, AI, UD, CR ou GN		
Structure d'appartenance		UD ou CR ou FFDSB	
Adresse du siège social			
Date de création (date de parution au JO)	Date de la dernière déclaration (statuts, dirigeants) et RNA		Date de la dernière Assemblée Ordinaire

### Les membres de votre structure

PRESIDENT(E)	TRESORIER(E)	SECRETAIRE
Nom et Prénom :	Nom et Prénom :	Nom et Prénom :
Adresse :	Adresse :	Adresse :
Adresse mail :	Adresse mail :	Adresse mail :

## Demande de subvention au titre d'une action spécifique

Intitulé du projet			
Objectif			
Description de l'action			
Date ou période	Lieu		
Coût de l'opération	Détail		
Coût total :	Prestataire	-	€
	Prestataire	-	€
Aide sollicitée :			- €
	Joindre les commandes signées ou les factures payées		

## FFDSB - Argumentaire de l'avis d'octroi ou de refus du dossier :

--

Dénomination

Amicale, Association, AI, UD, CR ou GN

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ASSOCIATION POUR 2024**

Si vous disposez déjà d'un budget prévisionnel, joignez le sans renseigner cette page. Ne portez pas les centimes.

	DEPENSES		RECETTES
Achats		Ventes de produits	
Fournitures de bureau		Subventions	
Fournitures diverses		Autres produits	
Locations		Cotisations	
Assurances		Dons	
Déplacements		Participations aux activités	
Frais de fonctionnement			
Promotion			
Cotisations diverses			
Autres Charges			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	- €	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	- €

Dénomination

Amicale, Association, AI, UD, CR ou GN

**COMPTE DE RESULTAT DE L'ASSOCIATION POUR 2023**

Si vous disposez déjà d'un compte de résultat, joignez le sans renseigner cette page.

	DEPENSES		RECETTES
Achats		Ventes de produits	
Fournitures de bureau		Subventions	
Fournitures diverses		Autres produits	
Locations		Cotisations	
Assurances		Dons	
Déplacements		Participations aux activités	
Frais de fonctionnement			
Promotion			
Cotisations diverses			
Autres Charges			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	- €	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	- €

**ELEMENTS DE BILAN DE L'AMICALE POUR 2019 OU 2019/2020**

Obligatoire pour toute demande de subvention

Si vous disposez déjà d'un bilan, joignez le sans renseigner cette page. Ne portez pas les centimes

	Exercice clos	Exercice précédent
Total des avoirs en comptes courants bancaires à la date de clôture d'exercice		
Total des avoirs en comptes sur livret à la date de clôture d'exercice		

Dénomination

Amicale, Association, AI, UD, CR ou GN

**BUDGET PREVISIONNEL DE L'ACTION DE PROMOTION POUR 2024**

	DEPENSES		RECETTES
Achats		Ventes de produits	
Fournitures de bureau		Subventions	
Fournitures diverses		Autres produits	
Locations		Cotisations	
Assurances		Dons	
Déplacements		Participations aux activités	
Frais de fonctionnement		Fonds propres	
Promotion		Subvention sollicitée	
Cotisations diverses		Aides des structures de niveau supérieur	
Autres Charges			
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	- €	<b>TOTAL DES RECETTES</b>	- €